

ACCUEIL DES
NOUVEAUX ARRIVANTS P4

POUR VOTER,
IL FAUT S'INSCRIRE P7

SAINT-ORENS
LABELLISÉE
ZÉRO PHYTO P12

mém'Orens

N° 250 - NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2019



 Saint-Orens
de Gameville
www.ville-saint-orens.fr

Y étiez-vous ?



Tony Serri / EPSO



- 1 Retour en flammes sur la place Jean Bellières, le 28 septembre, avec la C^e des Frères Lumière.
- 2 Fête du Sport, le 1^{er} septembre, au complexe sportif Gustave Plantade.
- 3 Forum des associations, le 7 septembre, à l'espace Lauragais.
- 4 Remise de chèques aux associations par APLICA lors du Forum des associations.
- 5 Concert de Mambo au château Catala à l'occasion de la Journée du Patrimoine du 22 septembre.
- 6 Concert grégorien Antiphona à l'église de Saint-Orens, le 6 octobre.
- 7 Forum des Seniors, le 8 octobre, à l'espace Lauragais.
- 8 Forum emploi, le 15 octobre, à l'espace Lauragais.





La liberté retrouvée

A noter :

Cérémonie des vœux pour la nouvelle année

Madame le Maire adressera ses vœux aux Saint-Orennais lors de la cérémonie qui aura lieu le mardi **14 janvier 2020 à 18h30**, Espace Lauragais.

À présent que la communication pré-électorale est entrée en vigueur et afin de ne pas interférer dans des débats de pré-campagne, j'ai décidé de consacrer mes éditos du Mém'Orens à des sujets d'actualité et de société.

Il y en a un qui me touche particulièrement en ce moment et qui concerne un anniversaire fondateur pour l'Europe, celui de la chute du mur de Berlin.

C'est en effet le 9 Novembre que nous fêtons avec nos voisins allemands les 30 ans de la chute du mur. Il aura fallu attendre ce 9 Novembre 1989 pour que tombent les premiers pans de pierre de « ce mur de la honte ». Cette réunification n'est hélas aujourd'hui pas encore complètement terminée puisque l'ex-RDA connaît toujours un taux de chômage très élevé et est encore sous perfusion économique. Mais c'est le goût de la liberté retrouvée qui est dans tous les esprits désormais et qui fait l'unanimité.

Car il ne faut pas oublier que derrière ces murs de pierres ce sont des familles entières qui ont été séparées, des destins, des vies brisées, des drames humains. Ce mur, érigé en 1961, destiné à empêcher toute communication entre les Allemands des deux blocs témoignera à jamais de l'enfermement subi par toute une population privée de ses droits les plus élémentaires.

Trente ans après la révolution pacifique de Leipzig, la chute du mur a laissé des traces indélébiles et fait apparaître de nouvelles souffrances. Mais Berlin reste un symbole fort et un anniversaire qui nous rappelle à tous ce sentiment merveilleux que l'on appelle l'espoir et la liberté. C'est la même émotion que j'ai ressentie lorsque j'ai franchi la porte de Brandebourg il y a quelques années.

J'ai toujours été très attachée aux faits de l'histoire et toujours soucieuse de commémorer en tant que maire les grands événements du passé. Certains d'entre vous ont peut-être eu le plaisir de découvrir à l'occasion de l'exposition « Street art » de la Médiathèque, les remarquables photographies de Patrick Dujardin qui a immortalisé les fragments de mur de la « East Side Gallery », une fresque monumentale réalisée en 1990 à Berlin.

C'est bien sur les fondations du passé que l'on construit toujours un bel avenir.

Bonne fin d'année à vous tous. ■

Dominique Faure
Maire de Saint-Orens

<i>Saint'O Actualités</i>	4-8
<i>Saint'O Éco</i>	9-11
<i>Saint'O Nature</i>	12-13
<i>Saint'O Travaux</i>	14-15
<i>Vie Sociale</i>	16-17
<i>Vie des Quartiers</i>	18-19
<i>Saint'O Sportive</i>	20-21
<i>Entre Générations</i>	22-25
<i>Saint'O Culture</i>	26-30
<i>Portrait</i>	31
<i>Le coin des scientifiques</i>	32
<i>Agenda et infos pratiques</i>	33
<i>Vie Métropolitaine</i>	34
<i>Tribune Libre</i>	35

LES RENDEZ-VOUS DU MAIRE À LA MAISON DES PROJETS

Madame le Maire vous reçoit sans rendez-vous de 10h15 à 12h30 aux dates suivantes :

Samedi 16 novembre
Samedi 7 décembre



Mém'Orens n° 250

Magazine d'information bimestriel de la mairie de Saint-Orens de Gameville

Édition Novembre-Décembre 2019
7 000 exemplaires distribués en boîtes aux lettres

Directeur de la publication :
Serge Jop, Adjoint à la Communication
Édition : service Communication / Tel : 05 61 39 54 34 /
courriel : christophe.neveu@mairie-saint-orens.fr

Conception : Avantsmidi.fr
Impression : Evoluprint, tel : 05 62 22 07 70

Distribution : Ville de Saint-Orens
Photos et illustrations : service Communication / 123RF



La Ville souhaite la bienvenue aux nouveaux Saint-Orennais

La Ville de Saint-Orens organise une cérémonie ouverte à tous les nouveaux habitants de Saint-Orens, le 13 novembre à 18h30, Salle du Conseil Municipal.

Comme chaque année, les nouveaux arrivants sont invités à participer à une cérémonie d'accueil. Elle a pour but de leur faire découvrir toute la richesse de leur commune, mais aussi tous les services dont ils peuvent bénéficier en tant que nouveaux Saint-Orennais. Ils pourront ainsi se familiariser avec leur nouveau lieu de vie et poser l'ensemble de leurs questions à l'équipe municipale. Un cocktail de bienvenue clôturera ce moment convivial. ■

BIENTÔT LE MARCHÉ DE NOËL

Le Comité des Fêtes vous invite à son marché de Noël qui se tiendra le dimanche 1^{er} décembre à l'espace Lauragais. Un joli petit manège a été prévu pour les enfants pendant que les parents feront leurs emplettes. Le choix ne manque pas avec des objets de décoration artisanale, des bijoux, des vêtements, mais aussi des chocolateries et des friandises. Le Père Noël passera même se faire photographier avec les petits bouts de chou. On peut se restaurer sur place grâce à la buvette, dont les recettes sont offertes au Téléthon. Une bonne action tout en se régaland. ■



Les jeunes élus du CME à la cérémonie du 11 novembre

Les élus du Conseil municipal des enfants (CME) rencontreront leurs aînés lors de la cérémonie du 11 novembre. Ils déposeront des fleurs et chanteront la Marseillaise avec l'école municipale de musique. Rassemblement à 9h30 à la mairie pour le départ du cortège à 10h. Cérémonie à 10h30, au Monument aux Morts, place du Souvenir. ■



Installations illicites : nouvelle loi, nouvelle procédure !

Une nouvelle loi en date du 7 novembre 2018 a permis à tout propriétaire, privé ou public, victime d'une installation illicite sur son terrain, de bénéficier d'une procédure simplifiée aux délais et coûts réduits.

Désormais, toutes les communes figurant au schéma départemental, et non plus seulement celles de plus de 5 000 habitants, doivent mettre à la disposition des Gens du voyage une ou plusieurs aires d'accueil. Saint-Orens remplit ces obligations puisqu'elle s'est dotée depuis longtemps d'une aire d'accueil dont la gestion a été transférée à Toulouse Métropole. L'accueil est très encadré et les personnes accueillies s'intègrent fort bien dans la commune. Ainsi, toute autre occupation du domaine est illicite et la Ville est autorisée, dans ce cas, à demander aux forces de l'ordre de procéder à l'expulsion. Devant l'exaspération des maires confrontés à ces situations, une nouvelle loi en date du 7 novembre 2018 a été promulguée. Elle permet à tout propriétaire, privé ou public, victime d'une installation illicite sur son terrain, de

bénéficier d'une procédure simplifiée aux délais et coûts réduits de façon significative. On peut désormais saisir directement le préfet en vue d'une mise à demeure de quitter les lieux sous 24h.

Une rencontre entre les élus locaux, les services municipaux et les représentants de la Gendarmerie a permis de définir une nouvelle organisation et de préciser le rôle et le périmètre d'intervention de chacun, pour une coordination et une réactivité optimales dans la gestion d'éventuelles futures installations illicites. Il est utile enfin de rappeler que la Ville ne peut intervenir que sur des zones dont elle est propriétaire et bien évidemment situées sur son territoire géographique. Au-delà, c'est à la commune voisine qu'incombe de lancer les procédures. ■

LA VILLE MET EN APPLICATION L'INTERDICTION D'ACCÈS AUX POIDS-LOURDS (SAUF DESSERTE LOCALE)

C'est au mois de juin 2018 qu'un arrêté municipal permanent instaure une interdiction de circulation des véhicules poids-lourds de plus de 3,5 tonnes sur l'ensemble de la commune, hors desserte locale. Cette décision a notamment été motivée par l'augmentation du passage des poids-lourds ces dernières années, en particulier sur la route départementale 2 (RD2).

La Mairie considère que ce flux de camions est dangereux pour les écoles maternelle et élémentaire, le lycée et de nombreux commerces à proximité immédiate de la route et que cela nécessite l'implantation de panneaux en amont, dont la compétence relève de Toulouse Métropole et d'un accord du Conseil départemental.

Ce danger est également présent dans le hameau de Cayras ou encore sur la rue de Lalande. Désormais, des panneaux implantés par Toulouse métropole interdisent l'accès de cette catégorie de poids-lourds à toutes les entrées de la commune.

Après une période de prévention débutée au mois de janvier 2019, et la pose des panneaux sur l'axe majeur de la commune, la RD2, les services de la police municipale ont commencé à verbaliser depuis le mois d'octobre. ■



ELECTIONS MUNICIPALES DES 15 ET 22 MARS 2020

Pour voter, il faut s'inscrire

Les prochaines élections municipales se dérouleront le 15 et 22 mars 2020. Pour y participer, il faut s'assurer de bien être inscrit sur les listes électorales de sa commune avant le 7 février 2020.

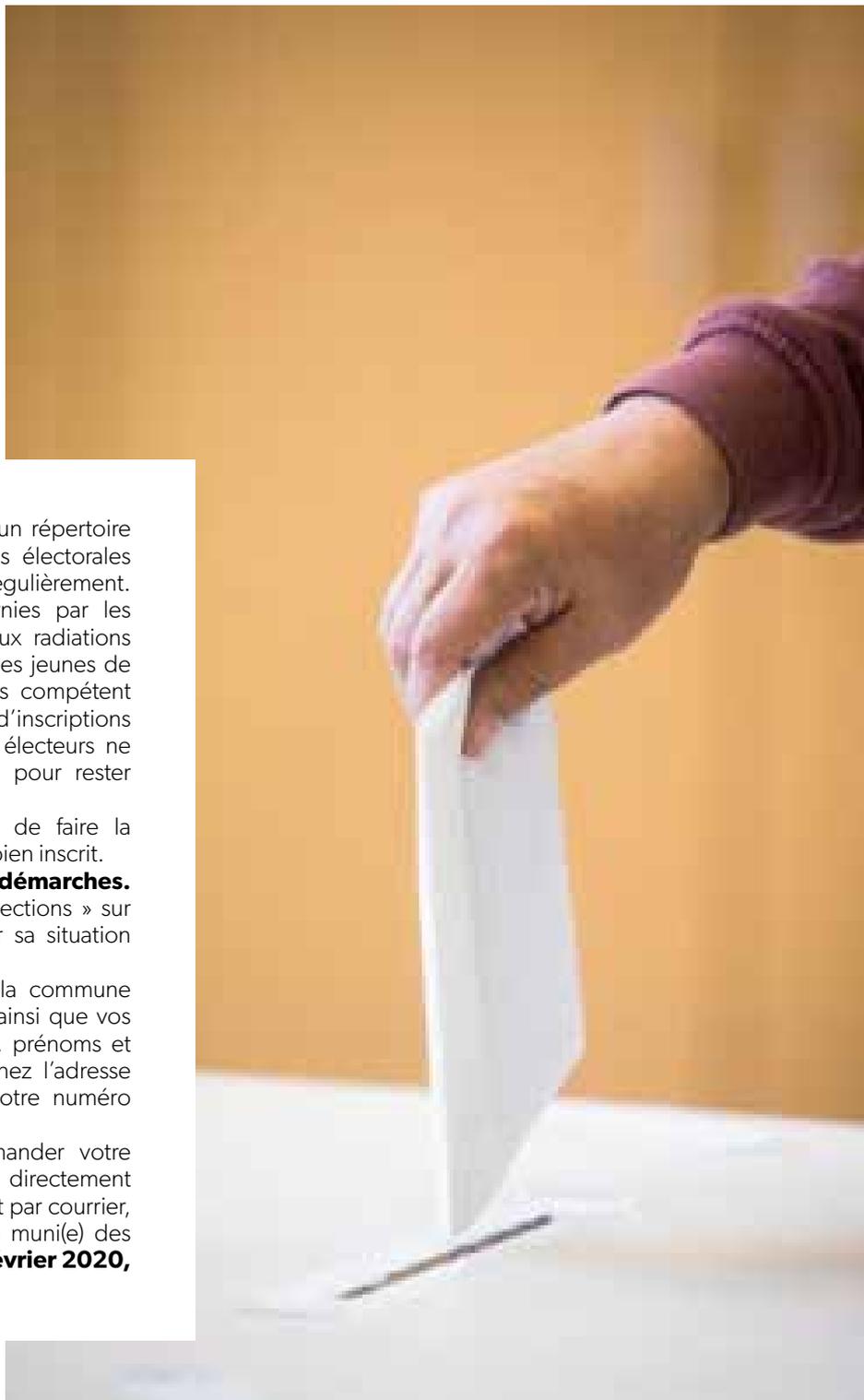
Depuis la mise en place d'un répertoire électoral unique, les listes électorales sont mises à jour régulièrement. À partir des informations fournies par les communes, l'INSEE procède aux radiations ou à l'inscription automatique des jeunes de 18 ans. Le Maire est désormais compétent pour statuer sur les demandes d'inscriptions et procéder à la radiation des électeurs ne remplissant plus les conditions pour rester inscrits sur la liste électorale.

Il appartient donc au citoyen de faire la démarche et de s'assurer d'être bien inscrit.

Consulter le site Internet **www.démarches.interieur.gouv.fr** rubrique « Élections » sur le service en ligne « Interroger sa situation électorale ».

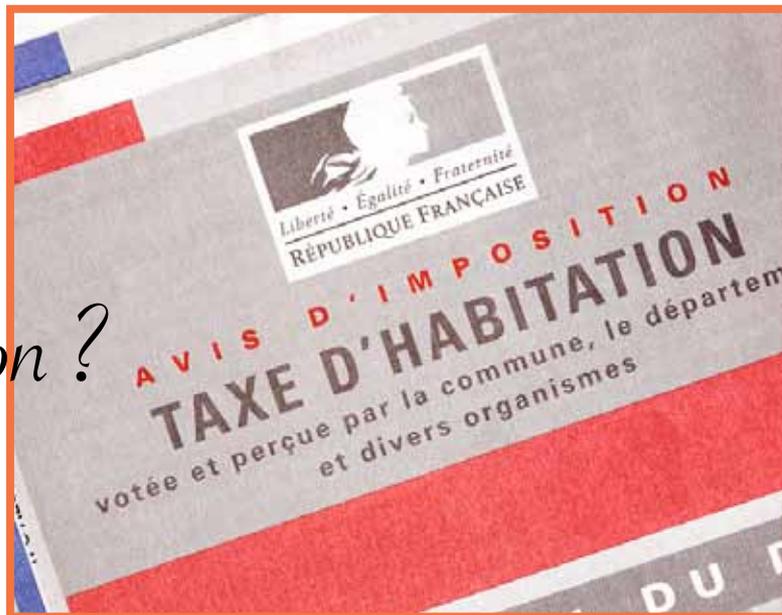
Renseignez le code postal et la commune dans laquelle vous êtes inscrit, ainsi que vos informations personnelles (nom, prénoms et date de naissance). Vous obtenez l'adresse de votre bureau de vote et votre numéro d'électeur.

Si tel n'était pas le cas, demander votre inscription soit en vous rendant directement à la mairie de votre domicile, soit par courrier, soit par internet (service-public) muni(e) des pièces justificatives **avant le 7 février 2020**, délai de rigueur. ■



Qui va bénéficier de la suppression de la taxe d'habitation ?

La suppression de la taxe d'habitation a bien été annoncée, mais pour quand et pour qui ? On fait le point.



Rappelons que cette taxe concerne tous les résidents qu'ils soient locataires ou propriétaires, sauf dans certaines exceptions d'exonération. Son montant dépend des caractéristiques du logement, de sa localisation et de la situation personnelle de son occupant (revenus, composition du foyer...). Son taux est voté par les collectivités territoriales, mais aussi les intercommunalités telles que Toulouse Métropole — ainsi, par exemple, à Saint-Orens, le taux de la taxe d'habitation n'augmente plus

depuis 5 ans (15,86 %). À défaut d'une suppression pure et simple, cette taxe fait l'objet d'une baisse progressive entamée en 2018 et qui se poursuivra jusqu'en 2020 pour 80 % des contribuables. En effet, pour en bénéficier, il faut répondre à certains critères. D'ores et déjà les personnes imposables en 2018 à l'IFI (ex-impôt sur la fortune) ne peuvent y prétendre. De même, les résidences secondaires ne sont pas concernées. Pour en bénéficier, le revenu fiscal de référence de l'année précédente ne doit pas dépasser un

certain seuil. Exemple pour un célibataire sans enfant avec un revenu fiscal de référence de 2018 de 27 000 € dont le montant de la taxe d'habitation était de 1 000 € : son dégrèvement sera de 65 % en 2019, il paiera ainsi une taxe d'habitation de 350 €. Pour savoir si vous êtes éligible à ces dispositions, un simulateur en ligne a été mis en place par le ministère chargé des Finances consultable sur le site service-public.fr. ■

UNE CENTRALE À BÉTON ILLICITE (SUITE)

Dans les précédents Mem'Orens, nous nous sommes faits l'écho du dossier de construction d'une centrale à béton de manière illicite sur le territoire de la commune

Il vous a été ainsi rapporté que dès qu'elle en a eu connaissance, la commune a engagé un certain nombre d'actions, dont quatre instances judiciaires.

Après que nous ayons saisi le procureur de la République, au moyen d'un procès-verbal de constat d'infraction dressé par un agent assermenté de la Ville, le magistrat a diligenté une enquête.

La Commune s'étant portée partie civile et l'instruction étant close, l'affaire a été appelée le 3 octobre dernier à l'audience du Tribunal correctionnel.

Ce jugement en première instance a été mis en délibéré et, le 17 octobre 2019, les juges ont rendu leur verdict : ce dernier confirme le bienfondé de l'action de la Commune et reconnaît la SCI 27 et son gérant coupables des faits qui leurs sont reprochés.

Décisions du Tribunal :

- Le gérant est condamné à 2 000 euros d'amende avec sursis
- La SCI 27 est condamnée à 10 000 euros d'amende avec sursis
- Le Tribunal ordonne la mise en conformité de l'ouvrage sous astreinte de 100 euros par jour de retard à compter du 1^{er} janvier 2020
- Le Tribunal ordonne l'exécution provisoire de son jugement, ce qui a pour conséquence qu'il devra être exécuté même en cas d'appel
- Le gérant et la SCI 27 sont condamnés à payer 1 500 euros au titre de l'article 475-1 du code de procédure pénale, à la commune partie civile.

Les condamnés concernés peuvent interjeter appel s'ils le souhaitent.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'évolution de ce dossier. ■

La cybersécurité des entreprises

Internet est devenu un outil incontournable. Facteur de croissance et de développement, il peut aussi être source de vulnérabilités majeures pour l'entreprise.



Le Premier Adjoint, M. Alain Massa, accueille les représentants du SECOPE en présence de Mme Colette Cruzeilles, Adjointe au Développement économique, et de M. Serge Jop, Adjoint à la Sécurité.

C'est ce que sont venus expliquer les représentants de la Gendarmerie nationale aux chefs d'entreprises invités par la mission Développement économique de la Ville de Saint-Orens. « Il est moins dangereux d'attaquer une entreprise via Internet que de braquer une banque », annoncent les représentants du SECOPE, la section Sécurité Économique et Protection des Entreprises de la Gendarmerie. En général, les entreprises ainsi attaquées ne portent pas plainte, or c'est une erreur, il faut accepter d'alerter la Gendarmerie sur ces pratiques qu'il est possible de déjouer. Elle met à la disposition des commerçants et des petites entreprises des conseils pratiques qui leur éviteront de nombreux ennuis. Elle a mis sur pied un site Internet dédié à la « cyber-malveillance » qui propose un kit de sensibilisation aux risques numériques téléchargeable gratuitement sur <https://www.cybermalveillance.gouv.fr/>. Ce document très complet répond aux questions sur les mots de passe, la protection des mobiles, les réseaux sociaux, les logiciels de rançonnement... ■

LES MERCREDIS DES MÉTIERS

Le Centre régional d'Information Jeunesse (CRIJ) organise un programme de découverte des métiers à travers celles et ceux qui l'exercent.

Qu'ils soient restaurateurs, serveurs, maçons, pompiers, ou animateurs, ils ont un point commun : la passion qui les anime. Ils nous parlent avec leurs mots de leur engagement à travers leur métier. De quoi susciter admiration, curiosité et vocations. Les prochaines découvertes auront lieu le mercredi 20 novembre sur le thème de la petite enfance et le 11 décembre sur le transport, l'aide à la personne et le bâtiment. ■

Inscription par courriel : contact@crij.org
Plus d'informations sur le site Internet
www.crij.org





Permanence du Point Information Jeunesse au lycée

Reprise des permanences du PIJ (Point Information Jeunesse) au lycée Pierre-Paul Riquet pour la rentrée.



Les jeunes sont nombreux à s'informer sur l'orientation, la formation, les contrats étudiants, etc. Des questions auxquelles le PIJ apporte des réponses, il suffit de le contacter au 05 61 39 54 02. Il siège au Pôle Municipal Entreprises – Emploi au 2, rue des Mûriers, bat A, à Saint-Orens du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30. ■

pij@mairie-saint-orens.fr

CONCOURS DES PLUS BELLES VITRINES DE NOËL



À l'initiative de l'agence Athéna Immobilier, en partenariat avec la Ville de Saint-Orens, un concours de décoration de vitrines de Noël a été lancé auprès des commerçants de la commune.

À partir du 30 novembre, les Saint-Orennais sont invités à élire la plus belle des vitrines par le vote jusqu'au lundi 16 décembre à l'accueil de la mairie où une urne sera mise à leur disposition. La remise des prix aura lieu lors de la première Cérémonie des Vitrines de Noël le samedi 21 décembre à 11h au Marché de Plein vent. ■



UNE BOÎTE AUX LETTRES DU PÈRE NOËL

La fleuriste « Le Lupin » met à la disposition des enfants une boîte aux lettres dans son magasin pour envoyer leur liste au Père Noël. Et bien sûr le Père Noël répondra à toutes les lettres déposées. Alors, les enfants, courez vite la glisser dans la boîte ! ■

Ils s'installent



Soins infirmiers à domicile

Un nouveau cabinet d'infirmières à domicile vient de s'installer. Situé au 35 avenue de la Marqueille, il est ouvert tous les jours, du lundi au dimanche, de 8h à 19h. Jessica Drouet et Laurence Gout vous accueillent pour tous vos soins infirmiers.

05 59 67 99 17



De nouveaux ostéopathes

Mireille Sartre et Gaspard Brion viennent de s'installer au cabinet du Dr Régnier au 4, impasse Dordac. Mireille Sartre propose de réveiller nos forces d'auto-guérison. Gaspard Brion prend en charge du nourrisson au senior en passant par la femme enceinte, le sportif...

Mireille Sartre : 06 26 68 22 92 / avie.nature@sfr.fr

www.avienature.fr

Gaspard Brion : 07 79 80 32 46 / 05 61 00 21 52



Une nouvelle sophrologue

Delphine Raynal vient d'ouvrir son cabinet de sophrologie dans le quartier du Bousquet.

Elle accueille les personnes désirant retrouver un mieux-être et améliorer leur qualité de vie à travers une pratique simple et accessible à tous par des séances individuelles ou collectives.

Delphine RAYNAL, 16 rue du Bousquet, 06 28 06 47 33

delphineraynal31@orange.fr

<https://www.draynal-sophrologue-saint-orens-31.com>



Masseur-kinésithérapeute

Claire Picariello a ouvert son cabinet de Masseur kinésithérapeute au 3, rue des Lauriers. Elle utilise la méthode Feldenkrais.

Sur RDV. 06 87 45 35 27



Ouverture du restaurant « Chez Nelly & Suzy »

Le restaurant anciennement « Pauline's », puis « Tendre et Fondue » rouvre ses portes sous l'enseigne « Restaurant Chez Nelly & Suzy ».

Une toute nouvelle équipe, une toute nouvelle ambiance, une toute nouvelle carte !

15 bd du Libre-Echange, 31650 Saint-Orens.

05 61 13 00 13



Marlène prend soin de vos animaux

Marlène Zitoun est « Petsitter » ou promoteur d'animaux domestiques en français. Elle intervient à domicile pour prendre soin de vos compagnons : promenade, jeux alimentation, entretien, etc.

06 48 28 62 16 contact@nannymo.fr

www.nannymo.fr

Cette rubrique est réservée à l'annonce des entreprises et des commerçants qui viennent de s'installer ou de reprendre une activité dans notre commune depuis 6 mois au plus. L'annonce est gratuite. Pour y figurer, envoyez vos coordonnées avec votre secteur d'activité et la description de votre commerce ou entreprise au service Communication : communication@mairie-saint-orens.fr

QU'EST-CE QUE LE SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE L'ORIENTATION ?

Le 13 avril 2018, la Région Occitanie a adopté la Charte du Service public régional de l'orientation. Cet engagement vise à garantir à toute personne de trouver à proximité de son lieu de résidence l'information utile et fiable lui permettant de construire son projet professionnel et de sécuriser son parcours tout au long de sa vie. Pour atteindre ces objectifs, le Service public régional de l'orientation s'assure de la complémentarité

et de la cohérence des offres de ses membres et de ses partenaires. La Ville de Saint-Orens s'inscrit dans cette démarche, c'est pourquoi elle a demandé à en devenir membre. ■

Le sénateur du Morbihan M. Joël Labbé (auteur de la loi interdisant l'utilisation des pesticides pour les collectivités et les particuliers), Eliane Cubéro-Castan, Adjointe au Développement durable, Kathleen Guiraud, Responsable du service Environnement et Tiphaine Rodriguez, Directrice de l'Urbanisme à la mairie de Saint-Orens.

Saint-Orens obtient le label Zéro Phyto

La commune a été récompensée de ses efforts pour réduire et, à terme, supprimer le recours aux pesticides. Ce label a été décerné par le jury de la Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles (FREDON) Occitanie et ses partenaires. Il s'inscrit dans la Charte régionale d'entretien des espaces intitulée « Objectif zéro



Pour rappel, depuis le 1^{er} janvier 2019, la loi Labbé interdit l'usage des produits phytosanitaires aux particuliers. Les jardiniers amateurs ne peuvent plus utiliser ni détenir de produits phytosanitaires sauf ceux de bio-contrôle, à faibles risques et autorisés en agriculture biologique.

phyto » qui a pour objectif de protéger la santé publique et l'environnement. Elle distingue des collectivités qui s'engagent dans des méthodes alternatives dans l'entretien de leurs espaces publics, incitent les usagers à abandonner les pesticides et réfléchissent à des aménagements urbains économes en eau. ■



JOURNÉE CHAMPIGNONS

L'association SONE organise une journée dédiée aux champignons avec une exposition et une conférence le matin à 11h sur le thème : les champignons symbiotiques - association harmonieuse de la plante et du champignon, par JF Arnoult de l'Association Mycologique de Toulouse. ■

Dimanche 24 novembre de 10h à 12h et de 14h à 16h30 à la Maison des Associations, salle Dieuzaide, place de la Fraternité. Plus d'infos auprès de l'association SONE, www.sone.fr

LES JEUNES CUSTOMISENT DES RÉCUP'VERRES

Depuis la réorganisation du service de collecte des déchets par Toulouse Métropole, les « Récup'verres », nom de baptême de ces conteneurs de tri jouent un rôle central dans le recyclage du verre. Afin de les valoriser et les rendre attrayants, trois d'entre eux ont été customisés par douze jeunes de MIX'ADOS : celui du centre commercial des Arcades, celui d'Altigone et celui de l'entrée de ville après le rond-point de Sidobre. Toulouse Métropole propose à la Ville d'en customiser trois autres en partenariat avec l'Amicale laïque. ■





Les Saint-Orennais participent aux journées de nettoyage



La Ville s'inscrit dans la sensibilisation des Saint-Orennais à la protection de la planète. Deux opérations de nettoyage étaient proposées aux citoyens. Le 21 septembre s'est déroulé le « World Clean up day » en partenariat avec les associations de Roller. Les participants ont nettoyé les abords de la Marcaissonne et

une partie de la zone économique. Le 28 septembre, la journée « Nettoyons la nature » organisée par la Ville en partenariat avec le centre Leclerc s'est déroulée dans le quartier de l'Orée-du-Bois avec également l'implication des habitants des Bruyers. ■

UNE FRESQUE POUR LA SALLE VERTE

La commune a fait réaliser par des habitants encadrés par la société EcoDDS, une peinture murale sur la façade de la Salle verte située au complexe sportif, le 12 octobre 2019. EcoDDS est une société à but non lucratif qui a pour mission d'encourager le tri, de collecter et de traiter les déchets chimiques des particuliers. Une borne REKUPO a été mise à disposition pour collecter sur place peinture, colle, enduits ou désherbant. Les citoyens ont pu ensuite réaliser une fresque picturale avec un « street artist » de renom. Trois villes ont pu bénéficier de ce projet en France : Orléans, Chambray-les-Tours et Saint-Orens avec trois propositions de fresques « préserver », « protéger » et « sauvegarder ». ■



Le marché de Plein vent prend ses aises



Ce nouveau parking en plein cœur de ville permettra aux clients du marché de s'y rendre plus facilement. En effet, il est relié par une voie piétonne bien agréable qui longe la future halle gourmande. Depuis le 6 octobre, le marché a repris ses marques dans un contexte architectural nouveau. Il est désormais installé sur le petit parvis et s'étend le long de la rue du Centre. Cela a permis de libérer des places de stationnement devant les écoles Henri Puis et de rendre à la circulation la rue des Sports jusqu'à présent barrée les jours de marché. On peut ainsi accéder par la route principale (l'avenue de Gameville) ou de l'autre côté, par la rue des Sports ou la rue des Chasselas qui débouche sur le nouveau parking. ■



CŒUR DE VILLE : 20 PLACES SUPPLÉMENTAIRES

Le nouveau parking a été réalisé en centre-ville à la suite de celui de la Maison de la Petite Enfance. Accessible depuis la rue du Centre et de la rue du Chasselas, il se situe à proximité de la future halle gourmande et servira notamment aux usagers du marché du samedi matin. Il est composé de 20 places de stationnement dont une place réservée aux personnes à mobilité réduite. ■



SÉCURISATION DE LA RUE DE PARTANAÏS

Un trottoir a été réalisé et 27 places de stationnement sont à disposition rue de Partanaïs, de l'avenue de la Marqueille jusqu'à la Marcaissonne. Cela facilitera l'accès des riverains et des usagers à la crèche Babylou et au futur Secours populaire dont les locaux sont en cours de finalisation. ■



JEUDI 5 DÉCEMBRE À 11H INAUGURATION DES LOCAUX DU SECOURS POPULAIRE

Le 22 octobre 2019, les clés des nouveaux locaux du Secours Populaire ont été remises aux membres du Bureau de l'association et à sa Secrétaire Générale, Marie-Madeleine Prévost dit « Mado ». Les familles seront désormais accueillies dans des conditions plus confortables grâce aux 330 m² de bâtiments neufs alloués par la mairie. La prochaine étape, pour l'association, est la mise en place des prestations aux plus démunis dans ces nouveaux lieux et l'organisation du déménagement depuis les anciens bâtiments de la route de Cayras.



Située à proximité de l'espace Altigone, la Buvette des Chênes est un lieu de convivialité au service du Comité des fêtes et de l'Amicale Loisirs Altigone, association récente qui organise des moments de partage autour de la pétanque place Jean Bellières. Les locaux ont été entièrement réaménagés et agrandis avec une salle supplémentaire, de nouveaux sanitaires dont deux accessibles aux personnes handicapées ; en outre, le carrelage, des menuiseries, des façades ont été rénovés et une cuisine entièrement équipée a été créée. ■



La Buvette des Chênes entièrement rénovée

UN PARC MUNICIPAL EN PLEIN CENTRE-VILLE

La Ville a fait l'acquisition d'une belle demeure située en plein centre, au cœur d'un parc de 5 000 m². En attendant d'engager la réfection de ce bâti de caractère, les agents du service des Espaces verts ont remis en état ce parc. Il a fallu débroussailler, élaguer, abattre des arbres morts, rogner les souches existantes... Ils ont également sécurisé un puits qui était à ciel ouvert et condamné les portes d'un pigeonnier. Enfin, des travaux d'aplanissement du sol ont été réalisés.

Le parc est depuis régulièrement entretenu, il a été ouvert au public lors des journées du Patrimoine. ■

RUE DE LA PLAINE ET DU HAMEAU : TROTTOIRS REMIS À NEUF

Sur une distance d'environ 150 mètres, le trottoir situé le long de la nouvelle résidence « Le Cours des Carmes » sur la rue de la Plaine a été refait au mois de septembre 2019 afin de permettre aux piétons de cheminer en toute sécurité dans le secteur. Mêmes travaux durant cet été pour la rue du Hameau de chaque côté et sur les trottoirs de l'impasse située au niveau des n° 12, 14 et 16. ■



Rue de la Plaine



Rue de la Hameau

Prévenir pour mieux vieillir

À la suite de la mise en place des permanences du GÉrontopôle, le CCAS (Centre communal d'action sociale) propose gratuitement aux personnes âgées de nouveaux dispositifs pour anticiper et améliorer le vieillissement.



Le CCAS poursuit son partenariat avec le GÉrontopôle de Toulouse dont les infirmières se déplacent une fois par semaine à Saint-Orens. Elles s'adressent aux personnes de plus de 70 ans afin de détecter leurs fragilités et retarder le processus de dépendance. Pour en bénéficier, il suffit de remplir un questionnaire et le transmettre au CCAS qui organise les rendez-vous.

Dans cette même logique de prévention, la Poste organise pour les personnes

de plus de 60 ans une sensibilisation à la conduite automobile. Plus on avance en âge et moins il est facile de se repérer dans un monde qui change. Dans un cadre ludique, les participants révisent le code de la route, découvrent les nouvelles technologies des voitures, se sensibilisent à l'évolution de la conduite. Renseignements auprès du CCAS au 05 61 39 54 05.

Enfin, Midi-Pyrénées Prévention (M2P) a organisé un atelier pour rester en

forme et préserver son autonomie. Les actions proposées visent à adopter les bons comportements pour préserver sa santé, son équilibre et sa mémoire. Des conseils sont prodigués sur la nutrition, le sommeil et bien d'autres domaines à découvrir sur le site Internet www.carsat-mp.fr. ■

Plus d'informations auprès du CCAS au 05 61 39 54 05
Adresse : Pôle de Cohésion sociale, place de la Fraternité

LA MUTUELLE COMMUNALE S'ADRESSE À TOUS

Depuis sa mise en place, la Mutuelle communale connaît un intérêt croissant auprès des personnes âgées. Le dispositif pondère la hausse des cotisations à partir d'un certain âge. La mutuelle est aussi très intéressante pour tout le monde. Quel que soit son âge, elle s'adresse à tous et même à ceux qui travaillent à Saint-Orens sans y résider. Pour s'informer, les prochaines permanences auront lieu les 8 et 22 novembre et les 6 et 20 décembre 2019.

S'inscrire auprès du CCAS au 05 61 39 54 05

MARDI 10 DÉCEMBRE À 16H GOÛTER DE NOËL



Comme chaque année, le Centre communal d'action sociale (CCAS) de la Ville invite nos aînés de plus de 80 ans par courrier à un goûter convivial pour fêter Noël. À cette occasion, les jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants leur remettront un très beau colis de Noël, le mardi 10 décembre.

Informations auprès du CCAS au 05 61 39 54 05

L'Accueil Répit, un espace de détente

Mis en place par le Réseau gérontologique de la Ville de Saint-Orens, l'Accueil Répit offre un moment de détente aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés. Elles sont accueillies par un personnel formé et des bénévoles qui prennent le relais des aidants familiaux le temps d'une demi-journée. ■

**Plus d'informations
au 05 61 39 54 05
Courriel : reseau.gerontologique@mairie-saint-orens.fr**



SOUVENIRS DE VACANCES

L'association des Petits Frères des Pauvres a permis à des personnes de passer de bonnes vacances à Leucate et Sigean, entre mai et juin dernier. La Ville a soutenu cette initiative en prêtant une salle à ses adhérents. Si vous souhaitez vous impliquer, n'hésitez pas à les contacter. Tél : 06 70 05 76 61. ■



OPÉRATION BRIOCHES

La Ville de Saint-Orens soutient l'Opération Brioches de la Semaine de la solidarité des Associations de l'Unapei, qui s'est déroulée du 7 au 13 octobre. Elle était notamment organisée sur notre commune par l'AgaPei* (ex-Adapei31), à la fois sur ses établissements, mais aussi le samedi 5 octobre auprès du Centre Leclerc et le samedi 12 octobre sur le marché de Plein Vent. En achetant ces brioches, vous avez participé à financer des projets culturels et sportifs en faveur des personnes en situation de handicap mental. Votre élan de générosité a contribué au succès de cette opération. ■

(*) AGAPEI : Association de gestion d'établissements et services pour personnes en situation de handicap



PARTICIPATION CITOYENNE

Première réunion des citoyens-référents

À la suite de la signature de la convention de la Participation citoyenne, le 9 juillet dernier, par le maire, les citoyens-référents ont été invités à la salle du Conseil municipal, le 3 septembre. Ils ont été accueillis par le commandant de la brigade de gendarmerie de Saint-Orens, le Capitaine Patrick Lapeyronie, en présence de Mme Sophie Clément, Conseillère déléguée au CLSPD*, et de M. Serge Jop, Adjoint en

charge de la Sécurité. Il s'agissait de définir les modalités pratiques pour exercer leur rôle dans les quartiers. Une vingtaine de personnes se sont inscrites dans cette démarche et il est encore possible de postuler. Il suffit de contacter le service Démocratie de proximité au 05 61 39 00 00. ■

(*) CLSPD : Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance.

L'ACTUALITÉ DE VOS QUARTIERS

RUE DES VESTALES : RÉDUIRE LA VITESSE

La Mairie de Saint-Orens a consulté les riverains lors d'une réunion publique le 25 septembre dernier car la vitesse y est excessive indépendamment des travaux et le stationnement y est anarchique. Une mise en impasse est étudiée à la demande unanime de tous les riverains présents. ■

blème de vitesse et de sécurité. Toulouse Métropole a émis plusieurs pistes de réflexion dont la mise en impasse de la rue : un questionnaire a été distribué pour connaître l'avis des riverains. ■

supprimés, et Toulouse Métropole a proposé le 22 octobre dernier un réaménagement de la rue qui préserve les pins. ■

RUE DE LENTOURVILLE : UN CAHIER DE DOLÉANCES

Les riverains ont été invités par la Ville à compléter un cahier d'observations sur l'aménagement de leur rue. En effet, cet axe est emprunté par des automobilistes pour rejoindre la rue de Lalande ce qui pose des problèmes de vitesse et de sécurité. À la suite des premiers travaux d'aménagement réalisés par Toulouse Métropole, une nouvelle étude est en cours pour tenir compte des nouvelles remarques des habitants. ■

RUE DES BOUVREUILS : VERS UNE VOIE EN IMPASSE ?

De plus en plus d'automobilistes empruntent cette rue pour rejoindre le centre commercial au lieu de la RD2, trop encombrée. D'où un pro-

RUE DES SORBIERS : PEUT-ON MAINTENIR LES PINS ?

Les racines des pins soulèvent la route et bouchent les réseaux. Pour réaliser les travaux de réfection du trottoir et de la chaussée, la Ville a invité Toulouse Métropole à réfléchir avec les riverains sur site pour voir si l'on pouvait préserver les pins. Lors de la réunion de concertation du 13 septembre, il a été décidé de replanter les feuillus qui avaient été



La qualité de vie est l'affaire de tous

La Ville rappelle l'importance du rôle des Saint-Orennais dans l'entretien de la propreté de la commune.

Les Saint-Orennais prennent leur part pour conserver une ville propre où il fait bon vivre. C'est, par exemple, le fait de nettoyer régulièrement les abords de sa maison en arrachant les mauvaises herbes et en nettoyant son bout de trottoir. C'est d'ailleurs une obligation sanitaire car personne n'apprécie de circuler dans une rue ou sur un trottoir encombré de papiers, de mégots ou de déjections canines ! ■



LA PROPRETÉ, C'EST AUSSI POUR LES CHIENS



La Ville a installé dernièrement 5 canisettes « Toilekan » supplémentaires, ce qui porte à 31 le nombre de ces lieux d'aisances spécifiquement réservés à nos amis à quatre pattes. C'est aussi un moyen mis à la disposition des propriétaires de chiens qui peuvent ainsi contribuer à maintenir la propreté en ville. En effet, alors que certains possesseurs de chiens négligent de les utiliser, rien n'est plus désagréable, pour les familles ou pour les agents de la Ville chargés de les nettoyer, que de trouver des déjections canines dans les aires de jeu, dans les parcs ou à proximité. La Ville lance donc un appel à la sensibilisation de la propreté en ville afin de parachever les efforts de chacun. ■

ATELIERS THÉMATIQUES

- **Mercredi 6 novembre :** Saint-Orens d'hier et d'aujourd'hui
- **Mercredi 20 novembre :** Saint-Orens d'hier et d'aujourd'hui
- **Mercredi 18 décembre :** L'urbanisation dans la ville.

Tous les ateliers ont lieu de 14h15 à 16h à la Maison des projets, rue du Centre. Nombre de places limité.

Sur inscription auprès de Kristel Gadi, animatrice de la Maison des projets urbains au 07 52 67 67 34 ou par courriel : maison-projet@mairie-saint-orens.fr

VOS RÉUNIONS DE QUARTIERS



Les réunions de quartier sont l'occasion de dialoguer avec les élus et les techniciens impliqués dans le quotidien de notre commune.

Voici les dates des prochaines réunions :

Mardi 12/11 réunion de quartier 1 Catala Château Catala

Mardi 10/12 réunion de quartier 2 Cayras Château Catala

Un club-house tout neuf pour le tennis club

Les travaux de cette installation sportive située dans le complexe sportif Gustave Plantade se sont finalement bien terminés. En effet, les fortes pluies et de grêles du 19 juin puis du 9 août ont compliqué le chantier causant de nombreux dégâts tout en retardant sa livraison. Ces désagréments n'ont pas empêché cette nouvelle réalisation qui remplace entièrement l'ancienne structure vieille de 35 ans. En témoigne un espace de convivialité qui s'ouvre sur une terrasse extérieure sous les arbres. Pour le plus grand plaisir des adhérents et de son président Gérard Zaouche qui a passé la main ces derniers jours à Antoine Spicq, nouvellement élu. ■



C'est devant une centaine de personnes que l'équipe municipale a coupé le ruban et dévoilé la plaque inaugurale de cette installation sportive. Étaient présents Pierre Doumayrou, Président de la Ligue Occitanie et de la Fédération française de tennis, Gérard Zaouche, le président du Tennis club, la sénatrice Brigitte Micouleau et de nombreux élus.

RENCONTRE SPORTIVE À VOCATION D'INTÉGRATION

Le 10 octobre 2019, **la Mairie de Saint-Orens, le Tennis Club de Saint-Orens et le Centre hospitalier Gérard Marchant**, en collaboration

avec l'Association « Sport en tête », ont organisé une rencontre sportive autour du Tennis destinée aux patients atteints de troubles psychiques.

Plusieurs centres hospitaliers de la région participaient à cette manifestation : Toulouse, Agen, Lannemezan, Auch, Montauban, Lavaur.

Objectif : intégrer les patients dans la Cité via le milieu associatif et découvrir la pratique du tennis. Une journée de partage et d'échange qui s'est déroulée sous un soleil radieux. ■



L'ÉCOLE DE RUGBY OUVRE UNE CATÉGORIE « BABY »

Le Stade Saint-Orens XV ouvre les portes de l'école de rugby dès l'âge de 3 ans. Les enfants découvrent ce sport sous forme de jeux adaptés et d'éveil dans un cadre convivial et familial. Venez en famille essayer et découvrir cette discipline, des surprises et des tarifs préférentiels vous attendent. L'école est ouverte tous les samedis de 10h à 11h30, le mercredi et le vendredi de 18h à 19h30. Se renseigner au **06 33 68 09 62** ou par courriel : **contact-edr.saintorensxv@orange.fr**. ■



Le Budokan Judo, un nouveau club est né



À l'initiative d'une équipe de judokas, ce nouveau club se veut convivial et familial.

Ils ont décidé de prendre le relais et de se lancer dans l'aventure. Serge Sellerian, Yvan Metay, Xavier Hurtes et les professeurs du club, Alain Vigneau et Jacques Seguin ont créé le Budokan Judo Saint-Orens dont les cours se déroulent à la MAM, la Maison des Arts Martiaux récemment inaugurée en juillet dernier. C'est ainsi dans de nouvelles installations avec un bureau dédié que le club

reçoit ses adhérents. Ses dirigeants souhaitent développer un club familial, dynamique partageant les valeurs morales du judo: amitié, courage, honneur et respect.

Le club propose de diffuser cette pratique sportive au plus grand nombre avec des cours de Taïso, un art martial sans chute ni coups portés ainsi que des séances de judo-loisirs pour les adultes. Les cours traditionnels sont

bien entendu de mise de même que les compétitions organisées au sein de la Fédération Française de Judo. ■

Pour l'instant, le club prépare son futur site Internet, mais il est possible de le joindre au 06 75 08 49 45 et par courriel : contact.judoclub@gmail.com



LOTO DU CLUB DE BADMINTON

Le club de badminton saint-orennais SOBAD organise son premier loto de la saison le samedi 23 novembre prochain.

Un set voyage, une séance de massage, une SmartBox, de l'électroménager, des paniers garnis... un séjour de 2 jours pour 2 personnes en thalassothérapie à Biarritz ! Et bien plus encore...

Rendez-vous à 18h à l'espace Lauragais, rue des Sports. Début des festivités à 18h30. ■

DES MATCHS DE HOCKEY À SAINT-ORENS

Le Roller Skate St-O (RSSO) invite les Saint-Orennais à assister à ses prochains matchs de hockey à la Salle Verte nouvellement aménagée du complexe sportif Gustave Plantade.

Équipe nationale 3 : 23 et 30 novembre à 20h ; 1^{er} et 22 février à 20h ; 4 et 11 avril à 20h.

Équipe nationale N4 : 24 novembre à partir de 9h

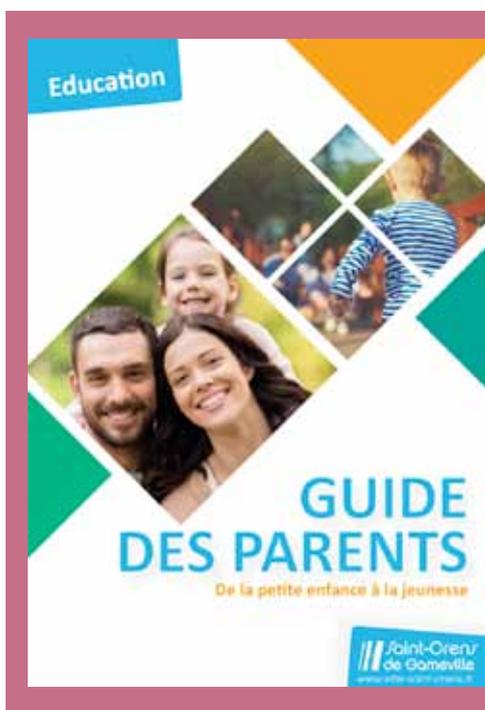
Équipe U20 : 1^{er} décembre à partir de 9h30.

PETITE ENFANCE

Des ateliers parents-enfants à la Maison de la Petite Enfance

Le 28 novembre prochain se dérouleront des ateliers parents-enfants en fin de journée au multi-accueil collectif.

Ce temps d'échange et de partage entre enfants, parents, et professionnels regroupés autour d'une thématique permet à chacun de jouer, discuter, partager, faire connaissance. Cette année, le goût sera mis à l'honneur en lien avec la « Semaine nationale du Goût » qui a fêté ses 30 ans fin octobre. L'occasion pour le multi-accueil de proposer diverses activités : découverte et manipulation de fruits et légumes, peinture à base de chocolat, ateliers pâtisserie... Il sera également présenté aux familles une installation artistique éphémère baptisée « la grande lessive ». Ces rencontres valorisent les compétences de chacun, favorisent la création de liens de confiance ainsi que l'accompagnement à la parentalité. ■



LE GUIDE DES PARENTS

Ce livret destiné aux familles a pour but de les informer sur l'offre éducative de la Ville de Saint-Orens. D'une cinquantaine de pages, ce guide aborde toutes les questions de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse avec une foule d'informations pratiques et utiles. Plus de 40 acteurs éducatifs ont contribué à cet ouvrage qui est mis gratuitement à la disposition des Saint-Orennais dans tous les lieux d'accueil et sur le site Internet de la mairie. ■

COMMENT ACCOMPAGNER MON ENFANT TOUT AU LONG DE L'ANNÉE ?

Les parents sont invités à une soirée originale pour aborder la question des devoirs, sa place dans l'école, sa relation aux autres, l'équilibre entre activités scolaire et extra-scolaire, etc. La compagnie Canal'Art ouvrira le débat sous une forme théâtrale avec humour et légèreté. Pour libérer les parents, une garderie sera mise en place spécialement à cette occasion, de 18h à 20h. ■

**Vendredi 15 novembre à 18h,
Espace Marcaissonne.**

Une rencontre organisée par la Direction Education de la Ville de Saint-Orens en partenariat avec l'Amicale laïque, la CAF, le Conseil départemental, Toulouse Métropole et l'Education Nationale.



Nouveaux locaux pour le groupe scolaire du Corail de Saint-Orens



Le maire, Mme Dominique Faure, et et d'autres élus de la commune inaugurent l'extension du Corail en présence de la sénatrice Mme Françoise Laborde, du Conseiller départemental M. Bernard Bagneris et du président de la CAF Haute-Garonne, M. Laurent Nguyen.

Pour adapter sa capacité d'accueil, le groupe scolaire a été agrandi.

Avec un peu plus de 1 100 élèves accueillis dans les trois groupes scolaires, la Ville doit adapter la capacité d'accueil de ses écoles. En effet, entre 2017 et 2019, une centaine d'enfants de Saint-Orens a grossi les effectifs, ce qui démontre l'attractivité de la commune. C'est pourquoi, l'an dernier déjà, des locaux ont été réaménagés pour réaliser trois classes supplémentaires. Cet été, des travaux importants ont été réalisés au groupe du Corail. Ils ont permis d'agrandir le réfectoire (32 couverts supplémentaires), de créer deux classes supplémentaires et une salle spécifiquement dédiée au CLAE (Centre de loisirs associé à l'école). Lors de l'inauguration de ces nouveaux locaux, le président de la CAF, M. Laurent Nguyen, a souligné les efforts des services de

la Ville « pour construire une politique de l'enfance et de la jeunesse cohérente et de qualité ». ■

LA CUISINE CENTRALE ADOPTE LES MENUS VÉGÉTARIENS

Conformément aux États Généraux de l'Alimentation, la loi EGalim oblige les restaurants scolaires de plus de 200 couverts à mettre en place, une fois par semaine, un menu végétarien. Bien sûr, la fréquence des plats à base de protéine animale reste de 20 repas successifs. La petite enfance et les personnes âgées ne sont pas concernées.

LES ASSOCIATIONS ET LE TEMPS PÉRISCOLAIRE

Conséquence des nouveaux rythmes scolaires, les associations participent à l'animation du temps périscolaire. Supervisées par l'Amicale laïque dans le cadre de sa convention avec la mairie, ces associations proposent aux enfants des écoles de découvrir leurs

pratiques qu'elles soient sportives ou culturelles. Elles interviennent dans le cadre du Centre de loisirs associé à l'école (CLAE) entre midi et deux heures ou le soir. ■

Plus d'informations auprès de l'Amicale laïque au 05 61 39 18 59

Les candidats au Conseil Municipal des Enfants

Un grand nombre d'enfants des écoles élémentaires se sont porté candidats à l'élection des jeunes conseillers.

Ce n'est pas une campagne électorale comme les autres. En effet, il s'agit de désigner les 12 futurs conseillers qui siégeront au Conseil municipal des enfants (CME) pendant deux ans. Les enfants ont été sollicités dans les écoles pour se proposer en tant que candidats à cette élection. Une trentaine de jeunes se sont lancés dans une véritable campagne électorale : création d'une affiche, présentation de leur candidature, tout cela dans le cadre des CLAE avec l'aide bienveillante de Julie Larrey, animatrice du CME. L'élection a lieu au mois d'octobre, tous les écoliers des trois groupes scolaires, soit plus de 600 votants se rendent aux urnes, accompagnés de leurs professeurs. À cette occasion, de véritables bureaux de vote ont été reconstitués. Les résultats sont même



Bravo aux nombreux candidats qui se sont lancés dans l'aventure. Ici ceux du Corail en photo avec François Ubéda, Conseiller délégué à la Jeunesse, et Julie Larrey, Responsable du CME.

dépouillés par de très jeunes assesseurs ! Les nouveaux élus se verront remettre l'écharpe tricolore lors de la cérémonie d'investiture prévue en décembre. En attendant, pour les candidats qui ont tenté l'aventure, ils auront eu le plaisir de connaître une

expérience concrète de la démocratie. Une expérience qu'ils pourront continuer s'ils le souhaitent, en participant aux commissions citoyennes. Ces séances se dérouleront en partenariat avec les CLAE élémentaires de l'Amicale Laique. ■



SPORT'ORENS : UN ACCUEIL DE LOISIR DYNAMIQUE

Cet été, le programme de Sport'Orens fut riche et varié. Les enfants étaient ravis de participer aux diverses activités et sorties proposées : pelote basque, BMX, Wake board, Waterzone, kayak, sortie Cap découverte et bien d'autres.

Pour participer aux prochains stages, n'hésitez pas à vous renseigner au **05 61 39 54 35 – Courriel : sportorens@mairie-saint-orens.fr** ■

FAIS LE PLEIN DE SPORT D'HIVER

Du 17 au 21 février 2020, l'accueil de loisirs « Sport'Orens » organise un séjour Neige pour les enfants de 8 à 12 ans.

Au programme :

- Ski (Encadrement par l'École de Ski Français et les animateurs du centre)
- Location matériel complet avec casque

- Diverses activités de montagne sont proposées
 - Hébergement en pension complète avec goûters.
- Les inscriptions débuteront le 13 janvier 2020.
Nombre de places limité.

Renseignements à : sportorens@mairie-saint-orens.fr ou au 05.61.39.54.35 ■

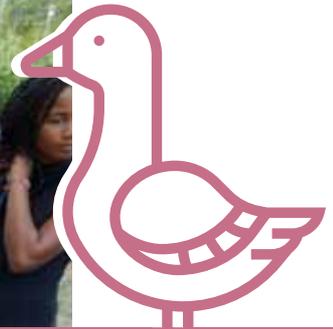


L'Espace pour tous amène des seniors en vacances dans les Landes

Une douzaine de seniors se sont rendus avec les accompagnatrices de l'Espace pour tous à Vieux-Boucau dans les Landes. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du programme « Seniors en vacances » de l'Agence Nationale des Chèques Vacances (ANCV) qui œuvre pour favoriser le départ du plus grand nombre en vacances. Accueillis au village Le Junka, ils ont fait de nombreuses excursions, notamment à la baie d'Hendaye jusqu'à San-Sébastien en Espagne ! Ils ont visité la Maison de l'Espadrille, rencontré des producteurs de vins, chanté au karaoké et assisté à des tours de magie. Ils ont aussi apprécié une conférence sur l'environnement dans les Landes. ■



SUCCÈS POUR LA FERME MINIATURE À LA MAISON DE RETRAITE LABOUILHE



Les parents et leurs enfants se sont rendus nombreux à la Ferme miniature proposée par l'association des Amis de la maison de retraite Labouilhe. Des oies, des poules, un cochon bref, tout ce que compte une basse-cour ou presque les attendait dans le grand parc de l'établissement. Les enfants étaient très heureux de se promener avec les chèvres ou de jouer à la pêche aux canards (en fait des cadeaux !). Les résidents de l'EHPAD étaient quant à eux ravis de toute cette animation qui égaie leur quotidien. ■

SAMEDI 16 NOVEMBRE À 18H

5^e Journée des Talents : du sport à l'art

Cette nouvelle édition vise à féliciter les talents de la commune avec de nombreuses animations dont un show laser en clôture.

Beaucoup de Saint-Orennais expriment leurs talents dans des domaines très variés, culturels ou sportifs. Il est normal de les féliciter et d'encourager les vocations par leurs exemples. Cette richesse se trouve dans le tissu associatif de Saint-Orens, bien connu pour son dynamisme. C'est pourquoi les acteurs du sport comme de la culture seront mis à l'honneur dans une soirée où se conjugueront démonstrations sportives et performances musicales, théâtrales et chorégraphiques. Toutes les associations sont conviées à ce grand rendez-vous qui se clôturera par un show laser sur la place Jean Bellières.

Samedi 16 novembre 2019 à 18h, espace Altigone. Renseignements auprès de la Direction des Affaires culturelles au 05 61 39 56 69. ■



Au programme de la Journée des Talents

En présence de *Guy Amalfitano*, athlète de haut niveau, marathonien de l'extrême.

- Des démonstrations sportives des clubs
- Des performances musicales avec le groupe Amarok et l'école de musique
- Du théâtre avec la Compagnie de l'Esquisse
- De la danse avec Altidanse et l'école Arabesque
- De la littérature avec l'écrivain Sarah Lacote.

LES LILAS NOIRS

Le charme paisible de la maison de retraite « Les lilas » va être troublé par une scandaleuse affaire criminelle qui mobilisera la police durant plusieurs mois. Qui est coupable ? Vous le découvrirez dans ce roman policier écrit à plusieurs mains par les membres de l'association Text'Orens. C'est le fruit d'un travail essentiellement réalisé en atelier sous la houlette de l'écrivain Alain Monnier. Chacun a écrit plusieurs passages et il a fallu faire d'un grand « patchwork » une unité cohérente à tous niveaux. ■

Pour se procurer ce polar,
contacter Text'Orens au
06 88 82 88 06 – Courriel :
pascale.polle.perreau@gmail.com



UN SHOW LASER EN CLÔTURE

Clou de la journée, à la nuit tombée, un spectacle son et lumière « Numerika » sera proposé pour clôturer l'événement. Un show laser unique qui embrasera le ciel de la Place Bellières ! Un moment gratuit à venir partager en famille. ■



Appel à participants

Toulouse Métropole, en partenariat avec la Ville de Saint-Orens, propose aux Saint-Orennais deux projets artistiques pour découvrir la culture hip-hop ou raconter leur ville et leurs souvenirs.

La mémoire des murs (novembre 2019-juin 2020)

Sous la direction d'un réalisateur et d'un vidéaste, les participants sont invités à témoigner de leur vie lors de rendez-vous d'écriture.

Témoignages et anecdotes seront filmés pour réaliser un documentaire vidéo qui sera présenté au public sous la forme d'une exposition rendue interactive et immersive grâce à un informaticien. Pour vivre au mieux cette expérience à partager, la participation est modulable (d'une heure à quelques jours).

Correspondances métropolitaines (avril-mai 2020)

C'est le titre d'un projet de Bajo del Mar autour de la correspondance. Accompagnés de deux artistes, un créateur de musiques électroniques et un danseur hip-hop, les participants vont écrire une lettre qui sera ensuite mise en scène. Cette correspondance sera une réponse aux « lettres » de trois autres groupes d'habitants de la métropole. Ce projet sera l'occasion de rencontrer des artistes contemporains et d'autres habitants dans un esprit ludique. ■

Si ces projets vous intéressent, contactez Anne Momas, Direction des Affaires culturelles, au **06 42 05 90 81** / anne.momas@mairie-saint-orens.fr.

CONFÉRENCES ALCA

L'Association de Loisirs Culturels et Artistiques (ALCA) propose une escapade à Majorque présentée par Maryse et Michel Carrier. Après avoir admiré à Barcelone la majestueuse et insolite Sagrada Familia, cap sur Majorque, la plus grande et la plus importante des îles de l'archipel des Baléares. Nous partirons à la découverte de la capitale, Palma de Mallorca, Pueblo Español, l'imposant château de Bellver, la serra de Tramuntana aux hautes et vertigineuses falaises et bien d'autres sites dépaysants.

Judi 12 décembre à 14h30 à l'Espace Marcaissonne ■

CONFÉRENCES AVF

L'association AVF (Accueil Villes de France) présente deux conférences.

1-Palladia Tolosa Capitolum : la place du Capitole

Depuis plus de 800 ans, le pouvoir municipal toulousain siège au Capitole, pôle central et emblématique de la ville de Toulouse. Jacques Prévot présentera l'histoire de ce lieu depuis l'enceinte gallo-romaine du premier siècle jusqu'à la fin du XIX^e.

Judi 14 novembre à 14h à l'espace Marcaissonne, salle Bellevalia. Entrée libre.

2-Clement Ader et l'oiseau en plumes

Une quinzaine d'années avant la construction à Paris de son premier avion, l'Eole, Clément Ader fabriquait en Lauragais, entre 1871 et 1873, une véritable machine d'essais aéronautique faite de plumes d'oies et baptisée : l'oiseau en plumes. Lucien Ariès auteur d'un livre sur ce sujet viendra présenter cette épopée.

Lundi 16 décembre à 14h à l'espace Marcaissonne, salle Bellavia. Entrée libre. ■



DES COURS GRATUITS D'ESPERANTO

Liliane Roussau propose de découvrir l'esperanto, une langue lancée il y a un peu plus d'un siècle par le docteur Zamenhof. Si elle n'appartient à aucun pays ni aucun peuple, elle favorise pourtant la diffusion de toutes les cultures. C'est une langue facile à apprendre, vivante et rapidement mémorisable. ■

Renseignements : 05 61 00 21 76 / 07 68 74 80 36

LES ATELIERS PHIL'ORENS REPRENENT

Cette association propose d'apprendre à penser par soi-même, pour soi-même et avec les autres en toute convivialité. Une nouvelle pratique de la philosophie à expérimenter quel que soit son âge. Les prochains ateliers se dérouleront de 10h15 à 12h15 le 16 novembre à la Maison des Associations, place de la Fraternité et le 14 décembre à la Médiathèque, place Jean Bellières. ■

Plus d'informations auprès de Philorens, tel : 06 43 00 85 59 / 06 29 82 42 10 – courriel : philorens131650@gmail.com

Jacques Andrieu : « Donner une chance aux enfants de découvrir la musique »

Le directeur de l'école de musique et son équipe souhaitent développer l'éducation artistique hors les murs.

Cela fait plus de 25 ans que Jacques Andrieu enseigne à l'école municipale de musique. Ce professeur émérite de clarinette (Médaille d'or du Conservatoire de Toulouse) enseignait à l'ancienne section musicale de la Jeunesse sportive saint-orennaise avant de devenir en 1991, directeur de l'école de musique installée dans les murs du tout nouvel espace Altigone. Composée de 17 professeurs diplômés d'Etat, disposant d'un panel important d'instruments, de salles de cours et de répétitions, l'école de musique présente des atouts pour favoriser l'apprentissage de la musique dès le plus jeune âge. Elle a d'ailleurs été distinguée de nombreuses fois pour la qualité de son enseignement dans un répertoire très varié, du classique au jazz en passant par un faisceau très large de l'actualité musicale. Près de 400 élèves fréquentent régulièrement ses cours dont un grand nombre se produit lors des manifestations de la commune et notamment, lors du Concert de Noël, véritable vitrine de l'école. Mais Jacques Andrieu n'en reste pas là, il estime qu'il faut favo-

riser l'éducation musicale en dehors de l'école et la rendre accessible au plus grand nombre. Il développe avec son équipe les pratiques amateurs qui consistent à mettre à la disposition de musiciens passionnés des infrastruc-



tures professionnelles pour pratiquer la musique et s'enrichir dans la pratique. Cette démarche se traduira par la création de nombreuses formations musicales dont la plus connue est l'Orchestre de l'Harmonie composée de plus d'une trentaine de musi-

ciens. Mais il y en a d'autres comme le Bigband ou le Marching Brass. Dans ce même esprit, Jacques Andrieu se tourne vers les écoles avec lesquelles il passe de nombreux partenariats. Pour lui, l'avenir c'est d'amener les enfants vers la musique. Avec d'autres professeurs, ils vont à la rencontre des petits écoliers pour leur faire découvrir des instruments que la plupart ne connaissent pas ! « L'idée est de donner une chance aux enfants de s'intéresser à la musique », plaide-t-il.

L'école s'ouvre aussi aux Aînés, elle a créé avec le Centre communal d'action sociale la chorale DOMISILAMI qui connaît un succès régulier. Enfin elle engage des actions avec des écoles d'autres villes comme Ramonville-Saint-Agne avec des concerts en commun. Autant d'initiatives à mettre au crédit du dynamisme de l'équipe pédagogique et de son directeur, Jacques Andrieu. Quand on lui demande quelle satisfaction il retire de toutes ces années passées, c'est le lien que les jeunes maintiennent avec lui : « Quand je vois le nombre d'élèves qui continuent à faire de la musique, cela me fait plaisir », admet-il. ■

Vous êtes musicien ? Venez pratiquer votre instrument en groupe en toute convivialité. L'école municipale de musique recherche des musiciens pour ses formations musicales.

Le Big Band : trombones bienvenus

Tous les instruments sont les bienvenus notamment les trombones. Le répertoire est varié allant des standards de jazz aux thèmes modernes et latins.

Niveau 2^e cycle minimum. À partir de 16 ans. Une répétition tous les 15 jours, le mercredi soir à partir de 18h à l'École municipale de musique. Le bigband se produit lors de concerts toute l'année.

Le Marching brass : vive les percussions !

Tous les instruments sont les bienvenus, notamment les percussions. Le répertoire est celui d'une fanfare de rue, festif et coloré !

Niveau : fin 1^{er} cycle et au-delà. À partir de 13 ans. Une répétition tous les 15 jours, le mercredi soir à partir de 18h à l'École municipale de musique ; le Marching brass est composé de musiciens de Saint-Orens et de Colomiers : des répétitions ponctuelles peuvent avoir lieu à Colomiers. Le Marching brass se produit lors d'animations toute l'année.

L'Harmonie municipale : tous les instruments sont les bienvenus.

Nous recherchons en priorité trombones, piccolo, tubas, basse électrique, percussions. Il y a une très bonne ambiance. Le

répertoire est composé de musiques de films, chansons, tubes de la musique classique, tangos, etc...

Niveau : fin 1^{er} cycle et au-delà. Les répétitions sont les mardis de 20h30 à 22h, à l'École municipale de musique, salle Concerto. ■

Pour chacune de ces formations, l'inscription est de 35 €/an et de 10 €/mois. Renseignements au secrétariat de l'école municipale de musique au 0561391334 ou musique@mairie-saint-orens.fr



MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

Espace Altigone, place Jean Bellières

Tel : 05 61 39 27 39 / mediatheque@mairie-saint-orens.fr

Fêtes de fin d'année : la Médiathèque sera fermée du 24 décembre au 1^{er} janvier / Réouverture jeudi 2 janvier 2019 à 14h

La Médiathèque municipale présente une **Éducation aux médias en partenariat avec Toulouse Métropole** avec une conférence débat, deux ateliers et une exposition.

CONFÉRENCE-DÉBAT SUR LES « FAKE NEWS* »

Judi 14 novembre 2019 à 19h à la Médiathèque municipale, espace Altigone



Comment se prémunir du poison des « Fake News » ? Une question à laquelle Bertrand Thomas est invité par la Médiathèque à répondre. Les auditeurs, téléspectateurs ou internautes voudraient un peu de répit pour distinguer le vrai du faux dans cette masse de nouvelles qui ponctue notre quotidien. Bertrand Thomas a dirigé l'école de journalisme de Toulouse de 1994 à 2018. Journaliste depuis 1977, il est bien placé pour nous aider à bien comprendre les choix des sujets ainsi que leurs modes de traitement et à appréhender les mécanismes qui produisent ces informations mensongères.

(*) Fake News : fausses informations, en français.

Ateliers « Journalistes d'un jour »

Les samedis 12 octobre et 16 novembre, de 10h à 12h30, Médiathèque municipale

Bertrand Thomas animera 2 ateliers de pratique journalistique sous forme écrite voire audiovisuelle pour s'initier aux bons réflexes et décrypter rapidement les médias.

EXPOSITION SUR LES MÉDIAS

Du 5 au 30 novembre 2019 à la Médiathèque municipale, espace Altigone

La Médiathèque présente une exposition pédagogique sur les médias, de l'origine à nos jours en passant par l'écriture, l'imprimerie, les premiers journaux, la liberté de la presse, la communication, Internet et les réseaux sociaux...

« QUELLES NOUVELLES DES HOMMES DE LA MARCHÉ ? »

Judi 5 décembre 2019 à 19h à la Médiathèque municipale, espace Altigone

De Simon Johannin, avec Antoine Johannin, lauréats d'une bourse de création lecture publique 2018, présentée au théâtre de la Cité lors de la dernière édition du Marathon des mots. Cette création inédite à mi-chemin entre la création contemporaine et la lecture classique met en scène un jeune homme, sollicité par une multiplicité de moyens de communication pour une quantité infinie de raisons, qui décide de ne plus répondre et se contente de lire, d'écouter et de voir.

Une co-production Toulouse Métropole-Marathon des Mots.

PETITES HISTOIRES DE CLAIRE

Claire raconte pour les enfants de 18 mois à 4 ans

- le mercredi 18 novembre à 10h30
- le mercredi 2 décembre à 10h30

Sur inscription, nombre de places limité

ÉCHAPPÉE LECTURE

Les lectrices de l'association Lire et Faire Lire racontent de 10h30 à 11h30

- le mercredi 20 novembre
- le samedi 23 novembre, Monstres et sorcières
- le samedi 14 décembre, Noël autour du monde
- le mercredi 18 décembre.

Plaisir de lire, plaisir de partager, venez les écouter, pas d'inscription nécessaire. Pour les enfants de 2 à 9 ans.

**Espace Altigone****Place Jean Bellières, Saint-Orens de Gameville – Tel : 05 61 39 17 39****Billetterie ouverte du mardi au samedi de 13h30 à 19h****Site Internet : www.altigone.fr****SPECTACLES**

Vendredi 8 novembre 21h – danse/musique

« Gospel Rivers #03 » / Festival Danses**et continents noirs**

Vendredi 15 novembre 21h – humour/match d'impro

« Toulouse vs All Stars » / Festival Impulsez ! / Par la Bulle Carrée

Dimanche 17 novembre 16h – jeune public

« Un Peu Pluche » / Ciné-concert

Mercredi 20 novembre 21h – musique

ALSINA / « Le Festin »Vendredi 22 novembre 21h – humour **COMPLET****SELLIG / « Épisode 5 »**

Samedi 23 novembre 20h30 & Dimanche 24 novembre 15h – musique

Charles DUMONTVendredi 29 novembre 21h – danse **COMPLET****Marie-Claude PIETRAGALLA / « La Femme qui danse »**Samedi 30 novembre 21h – musique **COMPLET****André MANOUKIAN & Jean-François ZYGEL / « Le Grand duel »**

Samedi 7 décembre 21h – musique

Michel FUGAIN / « Causerie Musicale »

Dimanche 8 décembre 15h30 – théâtre

« La Bonne Anna »

Mercredi 11 décembre 21h – cirque sur glace

TRIUMPH : Cirque Russe sur glace

Dimanche 15 décembre 17h – musique

Ensemble Antiphona / « Les Chemins de l'Exil »

Vendredi 20 décembre 21h – musique

« Moody Blues » / Soirée organisée par le Lions Club, bénéfices reversés à l'association Handi'sport

Mardi 31 décembre 20h30 – théâtre

« Chérie, c'est qui le patron ? » /**Par la Compagnie Cœur de scène****EXPOSITIONS**

Du 5 au 28 novembre – peinture et sculpture

Christine BARRES, Michel GALLOT & Farid ACHEZEGAG

Du 30 novembre au 12 décembre – peinture et sculpture

Félicie VIGNAT & Tony CASSIUS

Du 14 au 21 décembre – arts plastiques

Expo-vente ARTGOS

Du 23 décembre au 11 janvier – photographie

Danièle BOUCON / « Voir la mer »

Mardi 31 décembre 20h30 – théâtre

« Chérie, c'est qui le patron ? » / Par la Compagnie Cœur de scène**COUP D'ENVOI D'UNE RICHE SAISON DE SPECTACLES À ALTIGONE**

Le premier spectacle de la saison 2019-2020 d'Altigone le samedi 21 septembre dernier. « Naïs », adapté de la pièce de Marcel PAGNOL et interprété par la Compagnie Baudracco, a véritablement séduit le public.

MARIE-CLAUDE PIETRAGALLA EST « LA FEMME QUI DANSE »

La grande danseuse française Marie-Claude PIETRAGALLA sera sur la scène d'Altigone pour une représentation exceptionnelle le **vendredi 29 novembre 2019 à 21h**.

ATTENTION MESDAMES ET MESSIEURS...

Michel FUGAIN, grand nom de la chanson française, proposera une « Causerie Musicale » à Altigone le **samedi 7 décembre à 21h**.

UN RÉVEILLON DU NOUVEL AN CULTUREL !

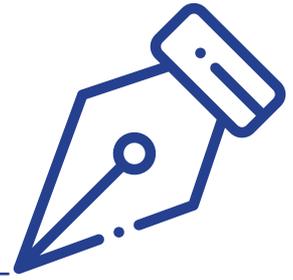
Comme à son habitude, Altigone présente une comédie délicate pour le réveillon du Nouvel An afin de clôturer l'année en beauté ! « Chérie, c'est qui le patron ? » met en scène Judith et José, en couple depuis quelques années déjà.

Judith tombe enceinte, mais pas de José... Le spectacle aura lieu le **mardi 31 décembre à 20h30**, et sera précédé par une coupe de champagne.

PHOTOGRAPHIES DANIÈLE BOUCON / « VOIR LA MER »

Dans son exposition « voir la mer », Danièle BOUCON présente un petit bateau en papier qui, comme un personnage animé, part à la recherche de son univers : la mer. Un atelier créatif pour enfants « Photos au fil de l'eau » sera organisé le jeudi 2 janvier de 14h30 à 16h30 à la Médiathèque le jour du vernissage. **Exposition du 23 décembre au 11 janvier - Vernissage/goûter le jeudi 2 janvier à 17h (Hall Altigone et Médiathèque)**

Thésou Estrada ou l'écriture comme thérapie



Née de parents français d'origine espagnole, Thésou Estrada vit à Saint-Orens depuis plus de 20 ans. Elle publie deux ouvrages en très peu de temps, comme une urgente nécessité.

« **V**en conmigo » raconte la vie d'Alma à travers les destins de quatre générations de femmes à des époques différentes. Née en 1923 à Melilla, enclave espagnole en terre marocaine, elle y vécut les premiers éclats de la guerre civile d'Espagne qui déchira son pays et son enfance de misère. Deux témoignages de vie se succèdent, celui d'Alma elle-même puis celui de sa fille Lola, comme deux déclarations échangées d'un amour absolu. Comment continuer à vivre lorsque même la mort de l'une ne réussit pas à rompre le cordon ?

« Je n'ai jamais rien écrit ni publié, je commence à peine dans l'écriture même si depuis l'enfance j'écris des poèmes »



Telle est la question que nous pose Thésou Estrada dans ce livre où elle parle de sa mère, de sa grand-mère, d'elle-même et de ses filles. Elle a choisi le genre de l'auto-fiction romancée plutôt qu'une œuvre autobiographique.

Un second livre, « La faute d'inattention » traite de la culpabilité d'une grand-mère dont le petit fils dont elle avait la garde meurt dans un accident fatal. Comment supporter le chagrin face à sa propre fille ?

On ne sait si le premier a été écrit avant le second ou l'inverse, mais ces textes présentés à des éditeurs sont devenus des romans disponibles sur toutes les plateformes. Une petite fierté pour Thésou Estrada qui se décrit elle-même comme un amateur : « *Je n'ai jamais rien écrit ni publié, je commence à peine dans l'écriture même si depuis l'enfance j'écris des poèmes* ». Mais l'envie d'un roman lui trottait dans la tête depuis longtemps. Un événement malheureux pré-

cipita sa décision et c'est dans une forme d'urgence thérapeutique que ces ouvrages sont nés dans un temps record. Née à Béziers de parents français d'origine espagnole, elle vit à Saint-Orens depuis plus de 20 ans. Divorcée et maman de trois enfants, elle a suivi une carrière de secrétaire administrative dans la Police nationale pendant 23 ans puis d'assistante maternelle pendant 12 ans. Attachée à son Languedoc natal, elle y situe l'action de son premier roman 'La faute d'inattention'. Ce qu'elle recherche dans l'écriture, c'est faire naître l'émotion avec une certaine dose d'humour : « *Je pense que l'humour sauve l'émotion et nous guérit de la mélancolie.* » ■

**La faute d'inattention, édition du Vénasque,
et Ven conmigo, édition du Lys.**



Est-il encore rentable aujourd'hui d'investir dans une installation photovoltaïque ?

Par Bernard Garrigues, chercheur CNRS à la retraite : garriguesbernard@hotmail.fr

Avant la crise économique, j'aurais répondu « oui » sans aucune hésitation. Avant la crise économique, on pouvait revendre son électricité 62 centimes le kWh pour une durée de 20 ans. Le coût de l'installation d'une puissance de 3 kW se situait à environ 20 000 €, de plus l'État proposait un crédit d'impôt d'environ 8 000 €. Le retour sur investissement était de 7 ans.

Quelle est la situation aujourd'hui ?

Le prix des panneaux a certes très fortement baissé, mais le crédit d'impôt a disparu. Depuis le décret du 27/7/2016, le particulier a la possibilité de consommer une partie de l'électricité qu'il produit et de revendre le surplus.

Autoconsommation photovoltaïque avec vente du surplus

L'autoconsommation permet de produire et de consommer sa propre électricité photovoltaïque.

Les panneaux solaires installés sur votre toiture produisent de l'électricité que vous utilisez directement pour alimenter vos appareils électriques.

Aujourd'hui, l'autoconsommation est privilégiée par la majorité des Français. Pour une installation classique de 3 kWh, le coût de l'installation est légèrement inférieur à 7 000 € en prenant en compte la prime.

Pour une installation photovoltaïque de 3 kWc, « l'autoconsommateur » reçoit 1 200 € (soit 400 x 3) et il revend son surplus à 10 centimes d'euro/kWh. Le retour sur investissement se situe entre 15 et 16 ans.

En période de forte chaleur, la température du panneau atteint 80° C et ne produit plus que 30 % de sa capacité.

Vente de la totalité de votre production

L'autre solution consiste à revendre la totalité de l'électricité produite. Dans ce cas, le coût de l'installation est plus important (onduleur entre autres), autour de 11 000 €. EDF rachète le courant 18,72 centimes le kWh. Le tarif de rachat est le même, que les panneaux soient intégrés au bâti ou bien simplement installés au-dessus

de votre toiture, sans se substituer au toit. Poser les panneaux sur les tuiles est moins onéreux que l'intégration au bâti. En effet, retirer l'élément de couverture afin d'y intégrer les panneaux solaires engendre un surcoût qui peut être évité avec une installation en surimposition. Dans cette seconde étude, le retour sur investissement est d'environ 12 ans.

Les panneaux ont en théorie une durée de vie de 25 ans et l'onduleur de 10 ans.

En période de forte chaleur, la température du panneau atteint 80° C et ne produit plus que 30 % de sa capacité.

En conclusion

On peut se limiter à un bilan comptable qui ne prend en compte que le retour sur investissement, mais on peut aussi privilégier un autre paramètre. En effet, la France souhaite atteindre un objectif de 23 % d'énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie à l'horizon 2020 en vertu de l'Accord de Paris et du Plan climat. Avec respectivement 6,4 % et 16,3 % d'énergies vertes, Amsterdam et Paris affichent de fait les plus mauvais écarts en Europe de 7,4 et 6,7 points par rapport à leurs objectifs de 2020. ■

**MEM'ORENS
ÉVÉNEMENT**

NOV. / DEC. 2019

NOVEMBRE
LOTO

CLUB DES AINES
Espace Lauragais
3 novembre - 15h

**BOURSE AUX JOUETS
COMITE DES FETES**

Espace Lauragais
10 novembre - Journée

**Cérémonie du 11
novembre**

Lundi 11 novembre - 10h30
Place du Souvenir, monu-
ment aux Morts

CONFERENCE

« **la place du Capitole** »
AVF
Espace Marcaissonne
14 novembre - 14h

**BOURSE AUX JOUETS
SECOURS POPULAIRE**

Maison des associations,
salle Dieuzaide
16 novembre - Journée

LOTO

**ST ORENS
FOOTBALL CLUB**
Espace Lauragais
16 novembre - 20h30

**JOURNEE DU
LIVRE OCCITAN**

AS D'OC
Château Catala
17 novembre - Journée

LOTO

ALAC
Château Catala
23 novembre - 20h30

LOTO

ST ORENS BADMINTON
Espace Lauragais
23 novembre - 20h30

LOTO

ADIM'S
Espace Lauragais
24 novembre - 15h

**SOIREE DANSANTE
ESPACE POUR TOUS**

Maison des associations,
salle Dieuzaide
29 novembre - En soirée

BRADERIE

SECOURS POPULAIRE
Espace Marcaissonne
29 et 30 novembre
Journée

DÉCEMBRE


**MARCHE DE NOEL
COMITE DES FETES**
Espace Lauragais
1^{er} décembre - Journée

LOTO

APLICA
Espace Lauragais
7 décembre - 20h30

LOTO

CLUB DES AINES
Espace Lauragais
8 décembre - 15h

**MARCHE DE NOEL
ALTER ARTES**

Château Catala
14 et 15 décembre - Journée

CONFERENCE

« **Clément Ader** »
AVF
Espace Marcaissonne
16 décembre - 14h00

INFO ÉNERGIE

Les Espaces INFO ENERGIE vous accueillent sur tout le territoire pour analyser vos besoins et répondre à toutes vos questions :

- Comment isoler mon logement de façon efficace ?
- Quel est le meilleur système de chauffage pour mes besoins en chaleur ?
- Comment financer mon projet ?
- Quelles sont les différentes aides dont je peux bénéficier ?

Plus d'informations au 0 808 800 700 (service gratuit + prix de l'appel). ■

INCIVILITÉS : DÉPÔT SAUVAGE, POLLUTION DES COURS D'EAU

La Ville de Saint-Orens alerte les habitants sur les dépôts d'ordures et de déchets sauvages qui nuisent à notre environnement, le rendant insalubre et visuellement désagréable. Pour tout encombrant, il convient de le déposer en déchetterie (ZAC de la Bourgade, 116 Impasse de La Bourgade à Labège ou 12 Rue des Cosmonautes à Toulouse).

De même les peintures, colles, enduits, produits d'entretien pour véhicules, désherbants qui sont une véritable menace. Ils ne doivent être jetés ni dans les poubelles, ni dans les égouts, encore moins dans le réseau des eaux pluviales. Ces déchets chimiques doivent être collectés en déchetterie ou en point de collecte par des sociétés spécialisées dans ce type de tri. Les dépôts sauvages sont lourdement sanctionnés : de 68 à 180 € d'amende. Si celle-ci n'est pas payée, le juge peut relever son montant jusqu'à 450 €. Quant à l'auteur d'une pollution de l'eau, il est passible d'un an d'emprisonnement et de 75 000 € d'amende. ■

SECOURS CATHOLIQUE

Une erreur de frappe sur le numéro de téléphone de l'Association **Secours Catholique** s'est glissée dans le Guide des Associations. Le bon numéro est le **05 61 39 20 16**.

ERRATUM

Le numéro actuel de téléphone des **Pompes Funèbres du Sud-Ouest – ACF**, 33 avenue de Gameville, est le **05 61 00 21 98**.

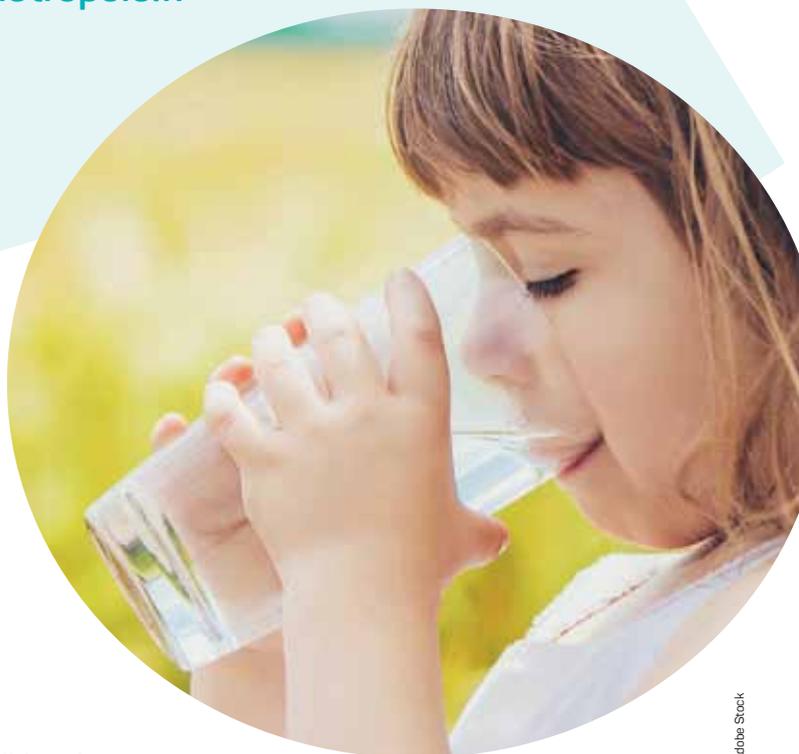
EAU ET ASSAINISSEMENT

À partir du 1^{er} janvier 2020
votre service public change

un nouveau service créé
pour les habitants de la Métropole :
Eau de Toulouse Métropole

Pour tout contact à partir du 1^{er} janvier :

- > eaudetoulousemetropole.fr
- > 05 61 201 201



Pour rencontrer un conseiller à partir du 2 janvier :

Maison de l'Eau de Toulouse Métropole
3, rue d'Alsace-Lorraine
31 000 TOULOUSE

mardi et jeudi de 9h à 14h
mercredi de 9h à 17h
vendredi de 12h à 19h
samedi de 9h à 13h

toulouse
métropole

en grand !

Majorité municipale

Il est important de rappeler que même si aucune disposition ne contraint les collectivités territoriales à cesser leurs actions de communication à l'approche des élections, ces actions comme le précise le code électoral «ne doivent pas avoir pour effet de faire participer ces collectivités au financement de la campagne électorale d'un candidat ou d'une liste de candidats».

Le bulletin municipal doit donc conserver un caractère neutre et informatif et être consacré à des projets ou à des manifestations intéressant la vie locale. Nous nous y employons avec beaucoup de rigueur. Tous les projets que nous vous présentons dans le Mem'Orens s'inscrivent dans la continuité de notre action. Il est donc pour le moins regrettable de constater que certains utilisent les tribunes municipales à des fins purement électorales.

Leur but est de faire naître des polémiques, souvent mensongères, aux seules fins d'alimenter des débats stériles avec l'arrière-pensée

que la majorité en place, contrainte par le code électoral, ne pourra pas y répondre : alors les provocations, les affirmations dénuées de fondement mais assénées comme une vérité première fleurissent, au fil des bulletins.

Ce « jeu politique » auquel nous ne céderons pas n'engage que la responsabilité de leurs auteurs. Nous en appelons donc à celle de nos lecteurs. Ne soyez ni dupes, ni surpris. Quelles que soient les attaques, quels que soient les écrits, nous pouvons vous assurer que l'action municipale se poursuit, que nos services travaillent, gardent le cap, et qu'ils s'investissent depuis 5 ans et demi maintenant au service de tous.

Que nos agents municipaux en soient remerciés, pour leur implication au quotidien.

Avec vous et pour vous, la ville avance !

Minorité municipale

Les élus de l'opposition participent aux inaugurations. Les discours s'enchaînent et réservent leur lot de surprises déclarations. Ainsi, vendredi 27 septembre, lors du discours inaugural du club house de tennis, belle réalisation de 541 000€ financée par les Saint Orennais et qui obtient une aide de 25 000€ rétrocédée par la Fédération de tennis (FFT), nous apprenons que la Région et le Département ne financent pas cette construction ... parce que le sport n'est pas dans leurs compétences .Quel étonnement ! C'est sans compter les 1 240 000€ versés par la Région pour la Maison des Arts Martiaux et l'apport de 750 000€ du Département pour ce même projet. Tous les maires connaissent la destination des subventions versées. La majorité a fait des choix, inutile de raconter des balivernes. Les citoyens sont capables de comprendre comment fonctionnent les finances publiques. Quand tout est consommé et que les enveloppes sont vides, il vaut mieux être clair sur les choix opérés.

Ces multiples inaugurations permettent des discours enthousiastes et de jolies photos sur papier glacé mais, entre deux petits-fours et un verre de mousseux, il est temps de faire les comptes des promesses non tenues : Où en est-on de l'interdiction de circulation des poids lourds en centre ville ? De la déviation de St Orens ? De la maîtrise d'un « urbanisme galopant » alors qu'on ne peut plus compter les grues partout dans la commune ? De la remise en eaux du lac des Chanterelles quand il ne pleut pas ? De l'enterrement des lignes à haute tension ? etc

Claude MERONO, Agnès SAUMIER, Aude LUMEAU - PRECEPTIS, Isabelle CAPELLE-SPECQ, Marc MOREAU.

Alors que les cimetières étaient entretenus sans l'usage de pesticides, on réutilise le glyphosate comme sur les espaces sportifs! Les terrains de sports continuent d'être traités aux fongicides. Pourtant les alternatives existent! Label Zéro phyto à St-Orens ? Non, en 6 ans c'est retour en arrière!

Michel Sarrailh

Vous avez pu constater que le dernier Mem'orens, (N°249-sept-oct 2019) a été distribué en août. Cela peut paraître curieux, mais lorsqu'on le parcourt, on s'aperçoit rapidement qu'il est présenté en forme de bilan-programme. Dans la tribune libre, la majorité municipale fait déjà... des promesses. En conséquence, si ce N° avait été mis à la disposition des saintorennais à partir du mois de septembre, comme les autres années, Mme le Maire, candidate à sa réélection, aurait couru le risque d'enfreindre la loi électorale. En effet, à partir du 1^{er} septembre cette loi oblige les candidats à comptabiliser toutes les dépenses faites pour récolter de futurs suffrages. Enfin nous dénonçons, une fois de plus, un dépassement conséquent de budget qui concerne la restructuration de la salle du Lauragais qui est passé de 650000€ à 1320000€ dans la plus grande opacité, sans explication et concertation.

Marc Del Borrello

Self-ode modeste de Madame en mode égo : «Nous avons fait entrer St-O dans le 21^{ème} siècle » ! Quant aux « défis » : lesquels et pour qui au final ? Certainement pas pour l'ensemble des administrés. « Ne nous reposons pas sur nos lauriers » : pourtant, si on aimerait bien... Facebook : Sentinelle 31650

Maria Laffont

Culture, Sports
et Vie de la Cité

Journée des **TALENTS**

SAMEDI 16 | **2019**
NOVEMBRE

Espace Culturel Altigone
A partir de **18h**

En présence de
Guy
AMALFITANO
Athlète de
haut niveau
Marathonien de
l'extrême

 Saint-Orens
de Gameville
www.ville-saint-orens.fr